

L'entreprise sous tensions *de la contagion sociale*

Vendredi 16 mai 2025 à l'Université Paris Cité

**Faculté Sociétés et Humanités, Droit/Economie/Gestion
Salle des congrès Jean-Pierre Machelon**

En 1990, Renaud Sainsaulieu¹ et son groupe de sociologues constataient que l'entreprise était désormais une affaire de société. Or, non seulement elle participe à la vie sociale mais elle est devenue un espace où résonnent les débats sociétaux. Portée par les employés qui y travaillent et devant tenir compte d'une conjoncture contemporaine des plus complexes, elle se trouve placée sous tension dans une société dont elle est indissociable. Ses partenaires, ses concurrents, ses clients, l'Etat ou encore la société civile peuvent être une source de pressions institutionnelles (Oliver, 1991)² qui laissent souvent démunie et peuvent la conduire à changer de politique et/ou de posture comme le fait d'arrêter de commercialiser certains produits ou de fermer des filiales dans certains pays. A l'inverse, un rôle de régulateur peut être attribué à l'entreprise, dont la responsabilité est considérée comme engagée, par exemple, dans le secteur des hautes technologies, pour certains cas de harcèlement dans les écoles ou la diffusion de propos antisémites ou racistes. Ainsi, les organisations peuvent-elles être appréhendées comme des institutions centrales de la société, creusets de mutations profondes tant des mentalités que des modes de vie, tout autant que réceptacles de violences et de dérives, représentant autant de sujets sensibles à gérer, et face auxquelles elles sont sommées d'agir. Notre objectif est d'éclairer et questionner ce phénomène que nous désignons par « contagion sociale » et que nous définissons, en référence au concept de contagion sociale (Gosling et Ric, 1996)³, comme le processus par lequel les tensions et les débats qui traversent la société se propagent et se répercutent au sein des organisations. Amplifiée par la mondialisation, les médias sociaux et les réseaux d'influence, cette contagion peut avoir des répercussions tant positives que négatives. « Tantôt la contagion brise les solidarités, entame les pratiques d'entraide. Tantôt elle les suscite ou les renforce. Mis à l'épreuve de la contagion, le lien social peut se rompre ou se resserrer. » (Fabre, 1998, p.2)⁴. Elle peut affecter la performance organisationnelle, la réputation et les relations avec les parties prenantes, ou encore fortement altérer le climat social et générer de la souffrance ou du mal-être au travail. Elle peut aussi impulser des innovations managériales et jouer le rôle de révélateur de problématiques jusque là ignorées ou invisibilisées, qu'elle permet alors de traiter.

Comité d'organisation : Inès ANTIT, Martine BRASSEUR, Camille CHERKAOUI, Olivier GUILLET et Brice ISSEKI

¹ Sainsaulieu R., Dir. (1990), *L'entreprise une affaire de société*, Paris, Presses de Sciences Po.

² Oliver C. (1991), Strategic responses to institutional processes, *Academy of management review*, 16(1), 145-179.

³ Gosling P., Ric F. (1996), *Psychologie sociale*, Paris, Editions Bréal.

⁴ Fabre G. (1998), Introduction, in Fabre G., *Epidémies et contagions: L'imaginaire du mal en Occident*, Paris, Presses Universitaires de France, 1-5.

Inscription gratuite et nécessaire



Programme prévisionnel

Accueil des participants à partir de 9h00

9h30 : Ouverture du colloque

- . Présentation du thème : Martine BRASSEUR, Professeur des Universités, Université Paris Cité, CEDAG
- . Définition du concept de contagion sociétale : Inès ANTIT, ATER, Université Paris Cité, CEDAG

10h00 : Table ronde – La contagion sociétale, un sujet sensible

- . Emilie HENNEQUIN, Professeur des Universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, PRISM
- . Brice ISSEKI, Maître de conférences, Université Sorbonne Paris Nord, CEPN
- . Antoine MARIE, Chercheur en psychologie politique, Institut Jean Nicod, ENS, EHESS, CNRS

11h00 - Pause

11h15 : Atelier 1 – Le rôle des représentations

- . Anne BORAUD, Les tensions entre les visions du rôle des managers comme source de double contrainte
- . Narjes SASSI, Adnane MALEK et Mohamed-Ikram NASR, Rôle de la contagion des perceptions d'injustice dans le cas d'une entreprise tunisienne

12h00 - Buffet

14h00 : Table ronde – Contagion sociétale et faits religieux

- . Olivier GUILLET, Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne, PRISM
- . Lionel HONORE, Professeur des Universités, Université de Brest, Observatoire du fait religieux, LEGO
- . Suzel RAMACIOTTI, Professeur des Universités, Université de Rouen, IDRef

15h00 – Pause

15h15 : L'entreprise sous tensions : Influence des conflits sur l'activité économique

- . Mahdi FAWAZ, Maître de conférences, Université Sorbonne Paris Nord, CEPN

15h45 : Atelier 2 – De la société à l'entreprise

- . Sonia BERNAGE et François LACROUX, La neuro-diversité comme problématique organisationnelle : le cas des hauts potentiels intellectuels
- . Pierre BUFFAZ, Laure PERRAUD et Virginie RODRIGUEZ, Quelles réponses comportementales adoptées par les consommateurs de marques faisant l'objet de scandales ?

16h30 : Clôture du colloque

- . Martine BRASSEUR, Synthèse des contributions et mise en perspective
- . Conclusion

Fin du colloque : 17h00

Inscription gratuite et nécessaire

